Parcelles soumises

HABITAT MOBILITÉS ÉCONOMIE ENVIRONNEMENT PATRIMOINE

PLUi-H

Plan Local d'Urbanisme intercommunal
valant Programme Local de l'Habitat

4.17 - OBLIGATIONS LÉGALES DE DÉBROUSSAILLEMENT
Commune de Saint-Vincent-de-Paul
Planche Sud

Echelle 1/5 000 ©DGFiP PCI® 2023

PLUi-H approuvé le 18 décembre 2019 :

Modification n°1 approuvée le 14 février 2024 Mise à jour des Annexes n°2 approuvée le 24 juin 2024	Vu pour être annexé à la délibération du Conseil communautaire du 14 février 2024 Arrêté n°ARR10-2024 du Président signé le 21 juin 2024 portant sur la mise à jour n°2 des Annexes du PLUi-H Le Président, M. Julien DUBOIS

PLUi Plan Local d'Urbanisme Intercommunal GRAND DAX

grand-dax.fr

GRAND DAX AGGLOMÉRATION

N 0 200 m

Sources : Cadastre DGFip 2023, Fond CartoDB Positron
Réalisation : Service SIG Communauté d'Agglomération du Grand Dax, Juin 2024